

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du

11 AVRIL 2017



**Le 11 avril 2017, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à 19 heures 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2017**

**Etaient présents : Mr. Michel EPRINCHARD, Maire**

**Mme Marie Joseph RIVAUD - Mme Isabelle BOUCHEREAU - Mr. Eric LIAUD - Mr. Samuel FOURNIÉ - Mr. Hervé ARDOUIN - Adjoint**

**Mr. Philippe CLISSON - Mr. Eric BABIN - Mme Marie-Hélène PROU (arrivée à 20 h40 et pouvoir à Mr ERIC LIAUD dans l'attente de son arrivée) -- Mme Lise BAILLY - Mr. Patrice PORCHERON (arrivée à 19 h50) - Mme Catherine LAMOTHE - Mme Andrée BERNARD - Mr Mathieu HERISSE - Mme Anna-Maria SALLES - Conseillers municipaux.**

**Etaient excusés : - Mr Jean-Marie GAGNAIRE (pouvoir à Mr Mathieu HERISSE - Mr Jean Luc BERNET (pouvoir à Mr Samuel FOURNIE) - Mme Sabrina RINALDI (pouvoir à Mme Anna-Maria SALLES)**

**Nombre de conseillers en exercice : 18**

**Nombre de présents : 14    Nombre de votants : 18**

**Secrétaire de séance : Mme Catherine LAMOTHE**

Approbation à l'unanimité par les membres présents ou représentés au conseil municipal du compte rendu de la séance du 07 mars 2017.

Mr Eprinard propose au conseil municipal l'autorisation de rajouter de 4 points supplémentaires à l'ordre du jour. Ces points concernent :

- Rénovation des puits communaux
- Cession du cabinet dentaire
- Prémption sur le bâtiment de kinésithérapeute
- Recrutement de la bibliothécaire

Ceux-ci sont acceptés par les conseillers présents ou représentés.

- **1° Présentation et vote des comptes administratifs 2016 et budgets primitifs 2017**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Isabelle BOUCHEREAU, Présidente de la commission Finances-Budget - Economie.

Dans un premier temps, Mme BOUCHEREAU rappelle de manière synthétique le fonctionnement comptable et financier de la commune aux conseillers municipaux afin qu'ils se remémorent les différents aspects de la gestion financière communale.

Mme BOUCHEREAU expose ensuite à l'aide d'un tableau détaillé les chiffres des comptes administratifs et de gestion 2016.

**- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

**Budget COMMUNAL**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS</b>
	<b>1 542 903.67</b>		<b>1 692 096.93</b>
011 charges à caract.gles	531 607.84	013 atténuations de charges	3 129.70
012 charges de personnel	661 528.41	70 produits de service	95 282.26
042 transferts entre sections	6 824.40	73 impôts et taxes	1 025 310.75
65 autres charges de gestion	130 797.26	74 dotations subventions	406 775.39
66 charges financières	206 924.47	75 autres produits	147 917.40
67 charges exceptionnelles	4 719.29	76 produits financiers	2.01
739 reversements et restitution	502.00	77 produits exceptionnels	13 679.42

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS</b>
	<b>2 134 756.81</b>		<b>3 370 311.78</b>
041opérations patrimoniales	199 007.03	40 transferts entre sections	6 824.40
016 emprunts	1 012 956.62	041 opérations patrimoniale	199 007.03
204 subventions	23 000.00	10 dotations	782 013.29
21 immobilisat°corporelles	243 182.37	13 subventions	994 037.06
20 église de vaussais	216.00	16 emprunts	1 388 430.00
25 friches commerciales	438 288.15		
26 réseau de chaleur	22 122.92		
28 rénovation éclairage public	195 983.72		

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016**

-Investissement : 1 235 554,97

-Fonctionnement : 149 193,26

**BUDGET "EAUX PLUVIALES"**

**. Section fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS</b>
-----------------	-------------	-----------------	-------------

	<b>10 847.86</b>		<b>0.50</b>
011 CHARGES à caract.Gles	10 202.36	77 produits exceptionnels	0.50
65 Autres charges	98.50		
67 charges exceptionnelles	547.00		

### Section Investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS 0.00</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS 0.00</b>

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

-Investissement : 0

-Fonctionnement : - 10 847,36

### **BUDGET "LOTISSEMENT DU PRE BOURREAU 3"**

#### Section fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS 8 040.52</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS 31 163.29</b>
011 CHARGES à caract.Gles	4 725.26	043 OPE.D ORDRE	3 315.26
66 Charges financières	3 315.26	70 produits de service	10 468.33
		74 dotations, subventions	17 379.70

#### Section Investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS 81 929.22</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS 0.00</b>
16 emprunt et dettes	81 929.22		

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

-Investissement : - 81 929,22

-Fonctionnement : 23 122,77

### **BUDGET "PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

#### Section fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS 47 180.20</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS 62 577.50</b>
011 CHARGES à caract.Gles	4 416.60	70 produits de service	62 577.50
012 charges de personnel	2 720.00		
042 op ordre de transf.	32 425.00		
66 charges financières	5 434.60		
69 impôts sur les bénéfices	2 184.00		

#### Section Investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>EMIS 45 883.92</b>	<b>RECETTES</b>	<b>EMIS 32 869.03</b>
16 emprunt et dettes	45 883.92	040 op ordre transf. 10 dotations	32 425,00 444.03

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

-Investissement : -13 014,89  
 -Fonctionnement : +15 397,30

## - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

### Budget 2017 : COMMUNE

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES VOTEES	2 196 597.00	RECETTES VOTEES	2 196 597.00
011 charges à caract.gles	570 600.00	001 excédent antérieur	562 409.72
012 charges de personnel	731 200.00	013 atténuations de charges	20 000.00
022 dépenses imprévues	450 000.00	70 produits de service	91 500.00
023 virement à la sect.invest	259 864.00	73 impôts et taxes	992 408.00
042 transferts entre sections	14 333.00	74 dotations subventions	397 049.00
65 autres charges de gestion	142 400.00	75 autres produits	130 000.00
66 charges financières	22 000.00	76 produits financiers	10.00
67 charges exceptionnelles	5200.00	77 produits exceptionnels	3 220.28
739 reversements et restitution	1000.00		

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES VOTEES	2 700 107.00	RECETTES VOTEES	2 700 107.00
016 emprunts	303 000.00	001 excédent reporté	1 011 564.50
204 subventions	1 500.00	21 virement sections	259 864.00
21 immobilisat°corporelles	551 000.00	040 transferts	14 333.00
25 friches commerciales	897 954.00	10 dotations	187 000.00
28 rénovation éclairage public	180 000.00	13 subventions	1 043 345.00
29 rénovation poste	132 000.00	16 emprunts	184 000.00
Restes à réaliser	634 653,00		

### Budget 2017 "Eaux Pluviales

#### . Section fonctionnement

DEPENSES VOTEES	14 275.30	RECETTES VOTEES	14 275.30
011 CHARGES à caract.Gles	12 875.30	002 excédents antérieurs	14 275.30
65 Autres charges	800.00		
67 charges exceptionnelles	600.00		

#### Section Investissement

DEPENSES VOTEES	0.00	RECETTES VOTEES	0.00

### budget 2017 : "Lotissement Pré-Bourreau

- Vote reporté à une prochaine séance

### Budget 2017 : "Panneaux Photovoltaïques"

#### Section fonctionnement

DEPENSES VOTEES	117 922.00	RECETTES VOTEES	117 922.00
011 CHARGES à caract.Gles	15 000.00	002 excédents antérieurs	57 921.03
012 charges de personnel	5 000.00	70 ventes de produit	60 000.97

042 op ordre de transf.	32 425.00		
65 autres charges gestion	55 897.00		
66 charges financières	4 100.00		
67 charges exceptionnelles	2000.00		
69 impôts sur les bénéfices	3500.00		

### Section Investissement

<b>DEPENSES VOTEES</b>	<b>60 759.00</b>	<b>RECETTES VOTEES</b>	<b>60 759.00</b>
001 déficit d'investissement	13 458.92	040 op ordre transf.	32 425.00
16 emprunt et dettes	47 300.00	10 dotations	28 334.00

Après délibération, ces budgets primitifs 2017 sont approuvés à l'unanimité :

**POUR : 18**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- **2° Vote des taux d'imposition 2017**

Monsieur le Maire rappelle au moyen d'un tableau, les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation :	11.47%
Taxe Foncière Bâti :	15.13%
Taxe Foncière non bâti :	43.19%

Après délibération, il est préconisé de ne toucher à rien, c'est à **18 VOIX** pour que le conseil décide de maintenir les taux pour l'année 2017.

- **3° Organisation des bureaux de vote pour les élections présidentielles**

Monsieur le Maire demande d'organiser les bureaux de vote pour les 23 avril et 7 mai 2017

**BUREAU DE VOTE N°1**  
**MAIRIE 23/04/2017**

**Président**

**Assesseurs**

**matin de 8h - 13 h**

Eric LIAUD

Marie-Jo RIVAUD- Eric BABIN

**Après-midi 13 h -19h**

Eric LIAUD

Patrice PORCHERON- Marie-Hélène PROU

**BUREAU DE VOTE N°2**  
**SALLE DU GRAND**  
**PUITS 23/04/2017**

**Président**

**Assesseurs**

**matin de 8h - 13 h**

Hervé ARDOUIN

Samuel FOURNIE- Sabrina RINALDI

**Après-midi 13 h -19h**

Hervé ARDOUIN

Philippe CLISSON - Jean Marie GAGNAIRE

**BUREAU DE VOTE N°1**  
**MAIRIE 07/05/2017**

**Président**

**Assesseurs**

**matin de 8h - 13 h**

Marie Jo RIVAUD

Mathieu HERISSE - Samuel FOURNIE

**BUREAU DE VOTE N°2**  
**SALLE DU GRANDS**  
**PUITS 07/05/2017**

**Président**

**Assesseurs**

**matin de 8h - 13 h**

Isabelle BOUCHEREAU

André BERNARD- Philippe CLISSON

**Après-midi 13 h -19h**

Isabelle BOUCHEREAU

Hervé ARDOUIN- Lise BAILLY

- **4° Vote des indemnités de fonction des élus**

Monsieur le Maire informe le conseil que jusqu'à maintenant les indemnités des élus étaient basées sur l'indice 2015. Désormais elles sont basées sur « l'indice brut terminal » mais cela ne change en rien le montant des indemnités.

**-Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

- **5° Autorisation de lancer une consultation pour des travaux de voiries**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer le marché concernant des travaux de voiries (enrobé à froid et revêtement bicouche) et suivant l'avis de la commission de choix l'autorise à signer avec l'entreprise la mieux disante.

**-Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

- **6° Augmentation du temps de travail d'un agent technique**

Lors du conseil du 7 mars, nous avons pris une délibération pour passer le temps de travail d'un agent technique de 22 heures à 30 heures par semaine selon l'avis du comité technique que se réunissait le même jour.

Or, le comité technique du 7 mars a été repoussé au 16 mars et notre délibération est donc caduque.

Le conseil entérine le passage de 22 heures à 30 heures /semaine, le comité technique ayant donné un avis favorable.

**-Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

- **7° Avis sur le nom de la nouvelle communauté de communes.**

Lors du conseil du 7 mars, nous avons annulé notre délibération du 22 décembre 2016 quant au choix du nom de la nouvelle communauté.

La commission de communication de la Communauté de Commune nous demande de redonner un avis avant la fin avril.

Ainsi trois noms sont proposés :

-POITOU MELLOIS

-MELLOIS EN POITOU

-SUD DEUX-SEVRES

D'autres noms émergent de la part des membres de commission de communication

- Seuil du Poitou
- Sèvre en Poitou
- Sud Poitou

Après débat, il est procédé au vote :

- **Poitou Mellois : POUR : 0 VOIX – CONTRE : 18 VOIX – ABSENTION : 0 VOIX**
- **Mellois en Poitou : POUR : 3 VOIX – CONTRE : 15 VOIX – ABSENTION : 0 VOIX**
- **Sud Deux-Sèvres : POUR : 14 VOIX – CONTRE : 3 VOIX – ABSENTION : 1VOIX**

**Le nom de SUD DEUX-SEVRES est retenu.**

- **8° Remboursement d'un achat de matériaux à une élue**

Afin de terminer la nouvelle décoration des pavillons du village de vacances, il manquait du papier peint. Mme BOUCHEREAU a fait l'avance de cet achat qui se montait à 62.80€. Mr le Maire demande l'autorisation de procéder à ce remboursement.

**-Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

**QUESTIONS ORALES**

**1) Recrutement d'un saisonnier pour le village de vacances.**

Afin d'organiser au mieux la saison pour la période de Juillet et Aout, il est décidé de procéder au recrutement d'un saisonnier.

La Mairie a reçu quatre candidatures :

Les entretiens auront lieu le 21 avril 2017 et effectué par Mr Samuel FOURNIÉ.

**Le conseil municipal autorise le comité de sélection de valider le choix.**

**2) Point d'étape sur la nouvelle communauté de communes**

Mr le Maire fait le rappel des commissions et de nos représentations

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| - Finances                 | Isabelle BOUCHEREAU                       |
| - CLECT                    | Isabelle BOUCHEREAU                       |
| - Grands Projets           | Michel EPRINCHARD                         |
| - Urbanisme –SCOT          | Marie-Jo RIVAUD/Hervé ARDOUIN             |
| - Développement Economique | Eric BABIN/Mathieu HERISSE                |
| - Contractualisation       | Marie Jo RIVAUD                           |
| - Patrimoine               | Eric BABIN/Marie Jo RIVAUD                |
| - Scolaire                 | Eric LIAUD/Marie-Hélène PROU              |
| - Centre bourgs-habitat    | Eric BABIN/ Michel EPRINCHARD             |
| - Enfance Jeunesse         | Eric LIAUD/Marie-Hélène PROU              |
| - Environnement            | Eric BABIN/ Sabrina RINALDI/Hervé ARDOUIN |
| - Communication            | Michel EPRINCHARD                         |

- |                               |                                      |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| - Tourisme                    | Samuel FOURNIE                       |
| - Relations aux territoires   | Philippe CLISSON/(Michel EPRINCHARD) |
| - Cohésion sociale            | Marie Jo RIVAUD/André BERNARD        |
| - Conventions et partenariats | .....                                |

Mr le Maire informe que Mr Samuel FOURNIE est rentré au sein du conseil d'administration de l'office du tourisme.

Mr le Maire informe également à l'assemblée que la nouvelle Communauté rencontre des difficultés d'organisation. Les dates de commissions se chevauchent et aucun planning fiable n'est en place. De plus, certains cadres administratifs font preuve d'autoritarisme.

### **3) Organisation de l'arrivée de la famille Syrienne**

La famille Syrienne arrive à l'aéroport de NANTES le 16 mai 2017. Leur nom est :

**NAASAN-RASHO.**

Cette famille parle l'arabe et le kurde, ils vont être pris en charge par l'association ASTM sous couvert de l'association Aurore, le logement est fourni par la commune, et le mobilier par l'association ASTM de Sauzé-Vaussais.

### **4) Définition de l'emprise foncière du futur bâtiment abritant la halte-garderie et le relais petite enfance.**

Mr le maire présente au conseil municipal le plan correspondant à l'emprise du futur bâtiment. Le lancement de l'appel d'offres étant retardé, cela pose problème pour la finition de nos travaux de voirie dans l'espace Salcido. Le dossier devrait être validé au conseil communautaire le 24 avril 2017. Le lancement du lot Gros Œuvre pour les travaux de terrassement et fondations ne commenceront pas avant septembre. Les travaux de voirie de l'espace Salcido étant prévus à cette même période, en commun accord avec la communauté de communes, les travaux de finition de voirie seront à leur charge et cela nous permettra de procéder à la réception des travaux . Il sera mis en place un cheminement piéton entre la Grand-rue et la rue du baron pendant les travaux du futur bâtiment.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- **TDF a déposé des dossiers pour l'installation de deux antennes de téléphonie mobile.**

L'installation de ces deux antennes sera pour la première Route de Vauthion, sur l'ancien parking « La Sauzéenne » (antenne Free) et la deuxième à Puy de Bourin dans un bois proche de la ligne LGV.

- **Rénovation des puits communaux**

L'AIPM nous a remis un devis de 1910.00 € pour la rénovation de neuf puits sur la commune, et celui-ci ne correspond pas à ce que l'on attendait.

Certaines fournitures sont à la charge de la commune, et il manque des estimations. De ce fait, la commune attend un nouveau devis comprenant les fournitures manquantes et les grilles de sécurité.

- **Cession du cabinet dentaire**  
Monsieur Loïc RANCHERE a informé la commune que son cabinet était vendu à Mr HERVE, dentiste à LEZAY. Celui-ci compte ouvrir à Sauzé au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Nous renouvelerons le bail à cette date aux mêmes conditions que pour Monsieur RANCHERE.
- **Bâtiment de Kinésithérapeute**  
La préemption sur le bâtiment a été effectuée, nous sommes propriétaires. Dès qu'un nouveau kiné aura signé une lettre d'engagement, nous entreprendrons les travaux de remise en état tels que les sols dans le bâtiment, le nettoyage extérieur, le traitement des eaux pluviales, etc ...
- **Recrutement de la bibliothécaire**  
Le recrutement a été effectué après les entretiens du 15 mars dernier.  
Il s'agit de Madame Delphine CASTANEDA-NUNEZ. Elle est actuellement bibliothécaire, responsable de réseau dans le département du Nord.  
Elle viendrait habiter à Sauzé avec sa famille pour prise de poste au 1<sup>er</sup> juillet 2017 et non au 1<sup>er</sup> mai comme prévu.  
Le retard du chantier ne justifiait pas une embauche au 1<sup>er</sup> mai.
- **Achat de matériel**  
Il a été acheté une tondeuse de marque « TORO » qui est en service et le « mulching » donne satisfaction avec un gain de temps appréciable. Le tracteur Deutz est arrivé, le lave-vaisselle de la cuisine des halles est installé.
- **Invitation assemblée générale ADMR**
  - Le 25 avril 2017 à 15 heures au château de Javarzay, l'invitation a été remise à Mme Marie-Jo RIVAUD pour représenter la commune.
  -
- **Congrès des maires**
  - Le 11 mai 2017 à Noron de 8 h 30 à 17 h 15, Mr Michel EPRINCHARD et Mme Marie-Jo RIVAUD seront présents à cette manifestation.
- **Réseau des médiathèques**
  - Réunion le 27 avril 2017 à 9 heures, espace Voltonia à CHEF BOUTONNE. Mme André BERNARD sera présente à cette réunion.
- **Tour auto « OPTIC 2000 »**
  - Le 27 avril 2017 à 12 heures, il passera sur la D948-D15-D1-D54.
- **Fête du collège « Anne Frank »**
  - Le 23 juin 2017 au gymnase et le collège a demandé la salle de cinéma de 17 heures à 19 h 30.
- **Fermetures de la Mairie le samedi**  
Le conseil municipal a accepté la fermeture de la Mairie les samedis :  
15 avril – 29 avril – 3 juin – 15 juillet..

Agenda :

Le 2 mai 2017 à 20 h30, réunion du bureau municipal.

Le 9 mai 2017 à 19 h 30, prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers sont remerciés par Mr le maire. La séance est levée à 23h00.

**Fait à SAUZE VAUSSAIS, le**